

N° 2025/05

Commune de Saint Paul Cap de Joux**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 13 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le treize février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le 7 février 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Michel BELAVAL, Bruno BERTHOUMIEUX, Jean-Philippe MOULY, Nelly PINEL, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Carole CARNEMOLLA COUSIN, Jean-Philippe MOULY, Thierry VIALARD, Michèle GUIRAUD, Christian BELAUT, Zalifaou BERNÈS, Ernest DURAND, Brigitte BILLOUX.

Excusés :

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Vente chemin rural de la Rivière (Partie)

M. le Maire rappelle l'accord de principe du 4 avril 2024 concernant la vente d'une partie du chemin rural de la Rivière à Madame MARCELLIN. Il rappelle que les frais afférents sont à la charge de l'acquéreur (géomètre, notaire).

Vu le document d'arpentage établi par le Cabinet VALORIS, Géomètre-expert à Revel ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la cession d'une partie du chemin rural de la rivière pour une superficie de 287 m² cadastrée ZC 101 à Madame Marcellin ;
- Dit que les frais afférents à cette vente sont à la charge de l'acquéreur
- Fixe le prix de vente à 10 € le m² ;
- Autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire pour mener à bien ce dossier

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Le Maire :
Laurent VANDENDRIESSCHE

Le Secrétaire de Séance :
Michel BELAVAL

